



Produit

ETM-02

Version 1

Date

17/01/2022

Page

2/5

## RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

Ce produit en tant que tel n'est pas dangereux. L'inhalation des produits issus de sa décomposition thermique se produisant à une température supérieure à 400°C à 1,5%/24h n'est pas susceptible de se produire si le produit est utilisé dans une quantité inférieure à 20 g pour chaque application dans une zone ventilée. Pour des applications plus larges, voir le chapitre des protections individuelles plus bas.

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### En cas d'inhalation :

Aucun effet attendu sous 400°C. En cas d'exposition à des vapeurs excessives à plus de 400°C, sortir à l'air libre et consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes.

#### En cas de contact avec les yeux :

Peut provoquer irritation, inconfort. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

#### En cas de contact avec la peau :

Aucun effet attendu. Laver avec de l'eau et du savon.

#### En cas d'ingestion :

Faible toxicité, symptômes inconnus. Consulter un médecin en cas d'ingestion de plus de 30 g de produit par un adulte. Tenir hors de portée des enfants et des adultes atteints de démence.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucune donnée n'est disponible.

## RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

Oxyde de carbone, mousse, brouillard aqueux, produits chimiques secs.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- fluorure d'hydrogène (HF)

### 5.3. Conseils aux pompiers

Combattre le feu à une distance suffisante et porter des appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

## RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les déversements peuvent être glissants. Interdire l'accès sur la zone de déversement à toute personne non autorisée.

Asperger avec du matériel absorbant inerte et anti-dérapant.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts et autres systèmes de drainage.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber le produit avec du matériel inerte (terre, argile, absorbant commercial pour huile) et placer dans un container pour traitement.

6.4. Référence à d'autres rubriques Aucune donnée n'est disponible.

Produit

ETM-02

Version 1

Date

17/01/2022

Page

3/5

## RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Bien que ce produit ne présente pas de risque significatif pour la peau ou les yeux, éviter tout contact avec la peau ou les yeux.

#### Equipements et procédures recommandés :

Gants non requis mais conseillés en cas de manipulations répétées ou longues. Port de lunettes de protection recommandé. Se laver les mains et la peau contaminée après manipulation. Éviter de respirer les vapeurs du produit chauffé à plus de 400°C.

#### Equipements et procédures interdits :

AUCUN.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Aucune donnée n'est disponible.

#### Stockage

Aucune condition particulière de stockage n'est requise.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit de CONTROLE NON DESTRUCTIF (couplant ultrasons).

## RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition permise : non établie.

Limite de valeur de seuil : non établie.

En cas d'utilisation dans une zone mal ventilée (ou à l'intérieur d'un bâtiment) sur une surface chaude de plus de 400°C, contrôler la fumée avec un extracteur d'appoint.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de sécurité s'il existe un risque d'exposition.

#### Protection des mains / du corps

Porter des gants étanches et calorifugés en cas d'utilisation sur des matériaux chauds.

## RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État Physique	Graisse
Couleur	Blanc cassé
Odeur	Aucune
Solubilité	Insoluble dans l'eau
pH	Neutre
Viscosité	12-13 mPa/s
Densité	1,00
Température d'auto-inflammation	> 704°C
Point d'éclair	570°C
Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%)	2.5%
Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%)	14.3%

Produit

ETM-02

Version 1

Date

17/01/2022

Page

4/5

## 9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

**9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique** Aucune donnée n'est disponible.

**9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité**

## RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**10.1. Réactivité :** Stable.

**10.2. Stabilité chimique :** Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses** dans un feu ou au-dessus de la température de décomposition thermique, des composants fluorés (fluorure d'hydrogène notamment) sont produits.

**10.4. Conditions à éviter**

Voir ci-dessus.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières relativement inertes.

## RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Voir rubrique 2.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

Effets de l'exposition : voir rubrique 2 ; dermal ALD > 17 000 mg/kg (lapin), oral LD50 > 30 000 mg/kg (rat)

Effets immédiats ! voir rubrique 2.

Effets différés, chroniques, symptômes : aucune donnée disponible.

Cancérogénicité : aucune donnée disponible.

Autres : il n'est pas prévu que la substance produise des effets toxiques en-dessous de sa température de décomposition thermique.

## RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**12.1. Toxicité**

*Oncorhynchus mykiss* > 1000mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité** inerte.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** non prévu.

**12.4. Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Aucune donnée disponible.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien** Aucune donnée disponible.

**12.7. Autres effets néfastes :** Aucune donnée n'est disponible.

Produit

ETM-02

Version 1

Date

17/01/2022

Page

5/5

## RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément aux législations en vigueur.

Collecteur de déchets : décharge.

## RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2021 - IMDG 2020 - OACI/IATA 2021).

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N/A

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

N/A

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non dangereux.

### 14.4. Groupe d'emballage

N/A

### 14.5. Dangers pour l'environnement

N/A

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non restreint, non réglementé, non risqué et non dangereux pour le transport par air (IATA)

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI : Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

N/A

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les informations de sécurité nécessaires sont dans les sections précédentes de la présente FDS.

## RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

### Abréviations :

REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.